

Service Éducation-Jeunesse

Tél : 02.51.23.00.12 – 02 51 23 16 79

Courriel : inscription-education-jeunesse@lessablesdolonne.fr



PÔLE SERVICES A LA POPULATION – Service éducation jeunesse

L'inscription de votre ou vos enfant(s) à l'accueil de loisirs des mercredis pour la période du 8 janvier au 2 juillet 2025, sera possible à partir du mardi 26 novembre 7h00.

Les réservations s'effectueront soit via le portail famille, soit en mairie annexe du Château d'Olonne (via le portail) avec l'aide d'un agent du service, aux horaires d'ouverture de la Mairie annexe : du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30-17h30, le jeudi accueil jusqu'à 19h sur rendez-vous.

Pour rappel : l'inscription est possible, uniquement si la fiche famille est complétée et validée sur le portail famille (onglet « Ma fiche famille »). Les fiches non validées par le service apparaissent en rouge. Si le dossier n'est pas à jour, l'inscription est bloquée automatiquement.

Aucune inscription ne sera réalisée par courriel ou par téléphone.

*** Modalités d'inscription sur le portail famille :**

- Aller dans le menu « MES INSCRIPTIONS » et sélectionner le centre de loisirs souhaité
- Cliquer sur l'activité des mercredis
- Compléter le calendrier de fréquentation des mercredis du mois puis cliquer sur les dates souhaitées, cliquer ensuite sur le mois suivant et répéter l'opération pour toutes les dates souhaitées.
- **Une fois toutes les dates de votre choix sélectionnées, cliquer sur « valider ».**

*** Modalités de modification et d'annulation :**

Vous pouvez annuler ou modifier une réservation au plus tard jusqu'à 8 jours avant le mercredi concerné (mercredi soir 23h59).

Passé ce délai, le mercredi vous sera facturé, sauf en cas d'absence pour maladie ou événement familial (décès...). **Dans ce cas un justificatif devra être fourni dans un délai maximum de 8 jours.**

La réservation pour le mercredi suivant sera ouverte jusqu'au dimanche soir (23h59), **dans la limite des places disponibles.** Je vous remercie de réserver uniquement les mercredis dont vous avez réellement besoin.

- Aller dans le menu « MES INSCRIPTIONS » « Ajouter, annuler, modifier des mercredis »
- Cliquer sur modifier les mercredis
- Décocher les mercredis que vous souhaitez annuler ou modifier.
- Cliquer sur « Terminer ». La validation est automatique.

En cas de difficulté lors de la désinscription de votre enfant dans le délai imparti, vous pouvez nous transmettre l'information via l'espace famille (menu « Contacter le service »).

L'accueil du service éducation jeunesse est à votre écoute pour tous renseignements et questions complémentaires,